

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.11.03 Convocation du 20.11.2003

Compte rendu affiché le 28 Novembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : TARIFS MUNICIPAUX 2004 :
CONCESSIONS CIMETIERE

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, BERRA,
M. GONDELAUD, Mme ZUILLI, M CHRETIN, Mme PERRIN, MM. FORGET,
MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

M. MEYER par M. POINT - Mme WYMAN par Mme BROSSARD M.
GOSSET par M. CHATUT - Mme DESVIGNES par Mme GUERIN

Absents représentés :

Absents excusés : M. FERNANDES, Mme LABASOR.

Monsieur le Maire-Adjoint rappelle à l'Assemblée que le prix des concessions au cimetière doit être réactualisé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Décide de fixer comme suit, à compter du 1^{er} JANVIER 2004, les taux nouveaux des différentes concessions existantes dans les cimetières communaux.

15 ans	143 Euros
30 ans	393 Euros
50 ans.....	700 Euros
Perpétuelle.....	8 415 Euros

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 novembre 2003

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 8 décembre 2003
- de la publication le 9 décembre 2003
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 8 décembre 2003